

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

Octidi 8 Prairial, an V.

(Samedi 27 Mai 1797).

Prise de la province espagnole de Caracas par les Anglais. — Marche retrograde des armées française et autrichienne, du Haut-Rhin, pour prendre leurs cantonnemens respectifs. — Mariage du prince de Wurtemberg avec la princesse royale d'Angleterre. — Troubles arrivés dans une église de Louvain, au sujet de l'arrestation d'un prêtre qui disoit la messe. — Nomination du citoyen Barthelemy à la place de membre du directoire.

*Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois,
16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.*

ESPAGNE.

Extrait d'une lettre de Madrid, du 8 mai.

Nous n'apprenons de Cadix que des nouvelles désastreuses : ce n'étoit pas assez de la perte de la Trinité ; on nous mande à présent que l'isle de Porto-Rico & la province de Caracas sont aussi tombées au pouvoir des Anglais, & qu'un riche convoi, arrivant d'Amérique sous l'escorte d'un vaisseau de 74 canons, vient aussi de devenir leur proie. On craint même pour la plus importante de nos colonies, pour la Havane. Ce qu'il y a malheureusement de trop certain, c'est que de douze vaisseaux que nous avions dans les Antilles, il ne nous en reste plus que trois. Tous les autres ont été pris, ou ont pourri dans les ports.

En Europe, notre marine n'offre pas une perspective plus riante. Massaredo lui-même, avec son énergie, avec la confiance & l'estime qu'il inspire, ne peut parvenir à rétablir l'ordre & la discipline dans notre escadre de Cadix ; il vient d'être obligé de sévir contre plusieurs officiers désobéissans ; or, c'est sur-tout dans le service maritime que la subordination est la condition *sine qua non* de la victoire.

On écrit de Carthage qu'une escadre anglaise de douze vaisseaux de ligne & de trente bâtimens de transport, a passé la semaine dernière à la vue de ce port, & y a causé une grande frayeur : on présume qu'elle fait voile vers Minorque.

SUISSE.

De Bâle, le 21 mai.

L'ex-général Danican, un des chefs des sections de Paris dans la journée du 13 vendémiaire, se trouvoit ici depuis une huitaine de jours. Le gouvernement de Bâle lui a signifié l'ordre de sortir de la ville & du canton ; mais on croit qu'il est revenu avant-hier.

Les suites de la convention faite le 12 de ce mois à Heidelberg, entre les généraux Régnier & Bellegarde, se font déjà sentir. Une partie de l'armée de Rhin &

Moselle a commencé à repasser le Rhin près de Kehl, pour se rendre dans ses cantonnemens dans le Palatinat. De l'autre côté, une partie de l'armée autrichienne s'éloigne également des bords du Rhin & marche dans la Souabe supérieure & les environs du Lech. Les hôpitaux militaires des Autrichiens ont été transférés à Noerdlingen & dans l'endroit surnommé *le Riess*.

Les chancelleries attachées au quartier-général de l'armée du Haut-Rhin, qui étoient depuis quelque tems à Cannstadt, ont été de nouveau établies à Schwelzingen, où le quartier-général du prince Charles restera, au moins pour quelque tems. Cependant beaucoup de troupes ont encore été réparties dans le duché de Wurtemberg. Le corps du général de Simbschon, qui avoit été repoussé par les Français de Nassau jusqu'à Mayence, vient de se rendre également dans ce pays. Les généraux Stader, Simbschon & Kospoth ont transféré leur quartier-général à Stuttgart, & y vivent aux frais du duché.

Les lettres de Milan, d'hier, confirment la nouvelle que Buonaparte a accordé la paix aux Vénitiens, sous les conditions les plus dures.

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 12 mai.

La paix entre l'empereur & la France est peut-être due à des circonstances accidentelles & non préparées. Voici ce qu'on raconte :

Le marquis de Gallo avoit fait un voyage au camp français, dans le seul dessein de demander un passe-port pour l'archiduchesse Clémentine, qui doit épouser le prince de Naples. Admis à une conversation particulière avec Buonaparte, il croit s'apercevoir que ce jeune guerrier s'attendroit au nom de la paix, & ne pourroit ses conquêtes que pour l'obtenir. Il hasarde quelques mots relatifs aux conditions, & trouve dans la réponse du général français une modération qui surpasse toute attente. De retour à Vienne, il en fait confidence à l'empereur. Ce prince, long-tems dupe des intrigues dont l'Angleterre l'avoit environné de tous côtés, voit pour la première fois de ses propres yeux, & prend en conséquence son parti sans consulter personne. Il dépêche le marquis Gallo vers Buonaparte, pour le sonder si le sacrifice de la Belgique, que l'empereur étoit enûn décidé de faire,

pourroit assurer à l'Empire le maintien de sa constitution & l'intégrité de son territoire. Buonaparte ayant adopté ces bases, *sauf quelques modifications*, l'empereur fit part à ses ministres de ses intentions bien positives de faire une paix séparée, & ordonna que l'on entamât les négociations sans le moindre retard. Le marquis de Gallo y mit tant d'activité que les préliminaires étoient convenus avant qu'on en sût la moindre chose à Vienne, & avant que le général Clarke, nommé négociateur en chef par le directoire, eût le tems d'arriver. Il vint pourtant à propos pour les signer, & ce fut encore le marquis de Gallo qui apporta la pièce à Vienne, & revint au camp français avec la signature de l'empereur.

Il se vérifia que Buonaparte avoit d'abord demandé 100 millions pour les frais de la guerre; mais les commissaires autrichiens ayant beaucoup marchandé sur la somme, & cet article étant le seul qui trainât la négociation en longueur, Buonaparte a tranché court. « On diroit, a-t-il dit, que nous sommes à terminer un marché. Il convient à la république française de donner la paix, mais non de la vendre. Ainsi brisons là-dessus. Je m'insiste de ma demande, & la paix est conclue; *vive la république! vive l'empereur!* » On s'embrasse, l'enthousiasme se communique en un instant à toute la ville, & bientôt les quatre parties du monde vont retentir des mêmes cris de joie.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 18 mai.

Le roi & la reine vinrent ici, le 8, & allèrent à la comédie. Le ministère avoit déjà reçu les nouvelles de la dernière insurrection des escadres. Ils n'en avoient pas instruit sans doute sa majesté, qui, dans de telles circonstances, n'auroit pas pensé à se montrer au spectacle. Cette conduite des ministres a été sévèrement censurée dans le public.

Le mariage de la princesse royale avec le prince de Wurtemberg a été célébré aujourd'hui dans la chapelle royale du palais de Saint-James. Sur un message de sa majesté, le parlement a accordé à la princesse un douaire de 80,000 liv. sterl. Un membre de la chambre des communes s'est contenté de dire, en votant pour cette somme énorme à prendre sur le trésor public, que la nation anglaise n'auroit pas trouvé mauvais que, dans l'état où se trouvoient les finances, sa majesté eût pris ce douaire sur sa cassette particulière.

Le prince de Wurtemberg est fort occupé à visiter tout ce qu'il y a de curieux dans cette capitale & dans les environs. Il est par-tout accueilli avec de grandes marques d'estime & de satisfaction; mais son séjour en Angleterre ne sera pas long; on équipe déjà la frégate *le S. Pio-ranzo*, sur laquelle il doit s'embarquer avec la princesse sa nouvelle épouse pour passer à Stade.

On fait de grands préparatifs militaires pour l'Irlande. On va y faire passer un train d'artillerie & plusieurs régimens de cavalerie. Des corps d'infanterie ont déjà été embarqués. Les hommes sages voient avec peine ce projet de réduire par la force un mécontentement aussi général que celui qui fait chaque jour des progrès en Irlande, & qui menace d'y allumer les feux de la guerre civile; tandis qu'il seroit peut-être facile encore de tout concilier avec de justes concessions aux mécontents.

Le comte Howe a entièrement rétabli l'ordre dans la flotte de l'amiral Bridport. Dans la tournée qu'il a faite

autour de tous les vaisseaux de l'escadre, il a été accueilli avec de grandes démonstrations de joie & d'estime, & il a reçu les remerciemens de tous les équipages pour son heureuse intervention dans cette malheureuse querelle. Il revint à Portsmouth le 15 mai, & en descendant du bateau, il fut porté sur les épaules de quelques hommes du peuple jusqu'à l'hôtel du gouvernement.

Hier l'amiral lord Bridport mit à la voile de Sainte-Hélène avec toute son escadre, composée des vaisseaux *le Royal-George, la Reine-Charlotte, le London, le Duke, le Pompée, le Royal-Souverain, le Terrible, la Defense, la Gloire, l'Impétueux, le Monarque, la Défiance, le Robuste, le Ramillies, le Minotaure, le Marl-broug & le Mars*; & de plusieurs frégates.

Pendant que l'insurrection s'apaise à Spithead & à Sainte-Hélène, des lettres particulières de Plymouth font craindre qu'il ne reste encore dans notre marine en général un ferment d'indépendance qui peut encore occasionner quelque explosion fâcheuse. Il s'en faut bien que la subordination soit rétablie à Sheerness. Les matelots, mécontents de la manière dont ils étoient traités dans les hôpitaux, ont menacé les principaux chirurgiens de les pendre, & ceux-ci n'ont échappé à ces menaces que par la fuite. C'est un funeste exemple que le gouvernement a été obligé de donner, que d'avoir appris à des hommes armés & réunis en nombre qu'ils obtiendront tout ce qu'ils voudront dès qu'ils sauront user de leurs forces en combinant leurs moyens. Tout le monde le sent; mais aujourd'hui le mal est sans remède.

Les suites qu'entraîne l'insurrection des matelots sont plus étendues qu'il ne le paroît d'abord. Les concessions qu'on a été obligé de leur faire, mettront dans la nécessité d'augmenter le traitement des troupes de terre. Le gouvernement l'a bien senti, & il profitera de sa première fuite dans l'affaire de la marine pour prévenir un mouvement semblable dans l'armée. Le 15, un bataillon du régiment des Gardes ayant été passé en revue au parc Saint-James, un ordre écrit fut lu par les sergens à la tête de chaque compagnie, portant en substance qu'en considération de la bonne conduite qu'ont tenue constamment les soldats du bataillon, le roi, à la sollicitation du duc d'York (colonel du régiment), s'occupe des moyens d'améliorer leur sort. Cet avis particulier n'est que l'avant-coureur d'un plan général pour augmenter le soldat de l'armée. On croit que chaque soldat des gardes aura deux chelings d'augmentation par semaine (environ 45 à 46 sols de France).

Dans la séance de la chambre des communes du 15, M. Wilberforce a remis sur le tapis sa motion relative à l'abolition de la traite des nègres, dans un espace de tems fixé. Elle a été appuyée avec beaucoup de chaleur par M. Fox & plusieurs autres membres. M. Ellis, qui l'a combattue, a étouffé par l'argument suivant: « C'est bien mal connoître les faits, a-t-il dit, que de soutenir que la traite est désastreuse pour l'Afrique: si les vagabonds qui commettent des désordres dans cette immense capitale, étoient exportés périodiquement, peu de gens sans doute regarderoient cette mesure comme une calamité nationale. Le commerce des esclaves est peut-être aussi avantageux pour l'Afrique que l'établissement de Botany-Bay l'est pour l'Angleterre. » La motion a été mise aux voix, & n'a été rejetée que par une pluralité de 8 sur 156 votans.

Le 16, M. Grey lit à la chambre des communes une

motion pour examiner la conduite du ministre relativement à la banque, & pour établir que le directeur de la banque avoit averti plusieurs fois M. Pitt des dangers dont le crédit étoit menacé par la diminution progressive du numéraire. Cette motion fut écartée par la question préalable, à la pluralité de 206 voix contre 66. Une autre motion, faite par M. Whitbread, tendante à voter une censure de la conduite de M. Pitt dans l'affaire des matelots, a été rejetée à la pluralité de 206 voix contre 60.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 4 prairial.

L'armée de Sambre & Meuse va être distribuée de la manière suivante. Un corps de 20 mille hommes restera sur la rive droite du Rhin, entre la Lahn & la Nidda; dans le duché de Berg & à Neuwied & les environs; 25 mille hommes repasseront le Rhin, & on leur fera prendre des positions depuis Crewelt jusqu'à Coblentz; 10 mille occuperont la contrée située entre la Moselle & la Nahe; le reste des armées du Nord & de Sambre & Meuse, formant un corps de 22 à 23 mille hommes, viendra prendre des garnisons le long des bords de la Meuse & dans les départemens de la ci-devant Belgique. On voit par cet arrangement que le général Hoche a sous ses ordres 70 à 80 mille hommes, & qu'il étoit tems que les Autrichiens fissent la paix, puisque leur armée du Bas-Rhin ne s'élevoit qu'à 30 mille hommes; moyens insuffisans pour empêcher les progrès rapides de l'armée française.

Divers employés prévenus de concussions & de vexations dans le pays conquis, viennent encore d'être arrêtés en quartier général de Friedberg, par ordre du général en chef.

Dans un grand nombre de villages de nos départemens, le clergé a signifié aux commissaires du pouvoir exécutif des cantons, qu'il ne pouvoit pas se prêter à faire la déclaration exigée par la loi sur la police des cultes, sans en avoir reçu la permission du chef de l'église; qu'en attendant, il étoit de leur devoir de continuer leurs fonctions, malgré l'interdiction dont on les frappe, afin de ne pas porter au désespoir des agriculteurs qui se verroient abandonnés par les ministres de la religion. On ignore quelles mesures seront adoptées pour concilier la loi avec l'intérêt public. En attendant, on ne peut que gémir de voir lancer cette pomme de discorde dans ce pays où la tranquillité la plus profonde régnoit.

Quelques cures de cette ville sont dans ce moment devant le tribunal de police correctionnelle, pour y être jugés comme réfractaires, ayant continué leurs fonctions sans avoir fait la déclaration exigée par la loi.

Nous apprenons en ce moment qu'il vient d'y avoir un événement très-sérieux à Louvain. Voici le fait. Des soldats de la garde municipale ont été pour saisir à l'autel un prêtre qui disoit la messe sans avoir fait de déclaration; tous les citoyens présens à cette scène scandaleuse se sont opposés à cette violence: on s'est battu dans l'église; deux soldats ont été renversés & assommés à coups de baïonnette. Depuis ce moment le trouble est extrême à Louvain. Au départ des derniers avis, toutes les boutiques de la ville étoient fermées. Que de malheurs j'apprends pour ma malheureuse patrie! Liberté, tolérance, philosophie, sont-ce donc là vos effets bienfaisans?

FRANCE.

De Paris, le 7 prairial.

Le directoire vient d'adresser une lettre au ministre de la guerre, où il lui défend d'accorder des congés aux militaires jusqu'à ce que la paix ait été définitivement conclue. Mais comme tout fait presumer, dit-il, le plus heureux succès des négociations, il l'autorise à laisser dans leurs foyers les militaires mariés dont la présence est nécessaire à leur famille.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen BARBÉ-MARBOIS.

Séance du 6 prairial.

Le conseil reçoit la liste des candidats qui lui est envoyée par le conseil des cinq-cents pour la nomination d'un directeur.

Muraire demande qu'on procède sur-le-champ à l'élection. Lacroix blâme cette proposition; il rappelle que l'année passée l'opinion publique n'approuva pas la pétulance que le conseil des anciens mit à cette opération. Il demande que l'élection ne soit faite que le 10, c'est-à-dire, le dernier jour fixé par la constitution.

Cette proposition est accueillie par des murmures. Lacroix insiste & prétend qu'on a besoin de tout ce tems pour prendre des informations sur les sujets proposés.

Goupil répond que tous les sujets sont déjà connus, & quand ils ne le seroient pas, ce n'est pas en quatre jours de tems que l'on pourroit se procurer des informations suffisantes pour fixer l'opinion.

Bérard concilie tous les avis en proposant que l'élection soit faite demain. — Cette proposition est adoptée.

Le conseil procède ensuite à la nomination de la commission de surveillance de la trésorerie. Les commissaires sont: Barbé-Marbois, Lebrun, Dupont, Himbert & Petrée.

Le conseil procède ensuite à la nomination de la commission de surveillance de la comptabilité; les commissaires sont: Laffon-Ladebat, Girod (de l'Ain), Larmagnac, Dammont-Lacharnaye & Ledanois.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen PICHEGRU.

Séance du 7 prairial.

Les commissaires de la trésorerie écrivent au conseil que ceux de ses membres qui ont parlé d'eux dans l'affaire de la compagnie Dion, ont été trompés, & qu'il leur sera facile de se justifier quand les rapports qui ont été faits seront imprimés.

On ajourne divers projets de résolution.

Dubois (des Vosges) propose de déclarer valides les opérations de l'assemblée primaire du Golo & un autre membre de déclarer valides aussi celles faites par la majorité des électeurs du département des deux Nettes.

Ces deux projets seront imprimés ainsi que les rapports qui les ont précédés. — La discussion est ajournée.

Le conseil nomme une nouvelle commission des inspecteurs; elle est composée des citoyens Aubry, Lenormand, Trouille, Delarue & Lemarchand-Gomicourt.

On nomme ensuite la commission qui devra présenter

un projet de code des loix pour la marine ; elle est composée des citoyens Villaret-Joyeuse , Rochegude , Bergevin , Blad , Salnave , Lacarriere & Lacroix.

Le conseil reçoit un message de celui des anciens , qui lui annonce la nomination du citoyen Barthelemy à la place vacante au directoire exécutif.

On lit un autre message envoyé par le directoire exécutif en réponse à celui par lequel le conseil lui avoit demandé compte des mesures prises par lui pour assurer le paiement des fonctionnaires publics.

Le directoire écrit qu'il ne dépend pas de lui de faire payer les fonctionnaires publics , non plus que les hôpitaux , la marine , la guerre , dont le service est aussi arriéré ; à la vérité , des crédits ont été ouverts aux ministres ; mais à quoi peuvent-ils servir quand il n'y a pas de fonds à la trésorerie ? Le directoire ajoute qu'on n'a pas toujours dit la vérité au conseil ; quarante ou cinquante messages sur les finances ont été renvoyés à des commissions sans être imprimés ; & après une rapide lecture qui ne permettoit pas d'en saisir toute l'importance , tantôt on cherchoit à jeter de la défaveur sur les ministres qui demandoient de nouveaux crédits , tantôt on affirmoit que le service étoit assuré , tandis que les recouvrements ne se font pas ; que le trésor public est dans la pénurie , & que les caisses de Paris ne reçoivent pas le vingtième de ce qu'il faudroit pour la dépense.

Gibert-Desmolieres monte à la tribune. Le président annonce qu'il vient d'arriver un accident aux Tuileries. Herman dit qu'un vieux & respectable militaire est tombé de la terrasse ; il invite les officiers de santé qui se trouvent dans le conseil à l'aller secourir : plusieurs membres y courent aussi-tôt.

Gibert-Desmolieres a la parole : il dit que dans le message du directoire qu'on vient de lire , il regne une aigreur mal déguisée & peu méritée. Est-ce la faute des commissions ou du conseil si le trésor est sans fond ? Non , sans doute : c'est la faute des opérations désastreuses qui ont été faites ; de la terreur ; des marchés ruineux qui ont été conclus , entre autres avec la compagnie Dijon , qui a pu enlever les mandats de toutes les caisses ; qui a fait des bénéfices pour 8 à 9 millions , & qui doit encore 3 ou 4 millions à la trésorerie.

Faut-il s'étonner si les fonds n'arrivent pas à Paris , quand on les enlève d'avance dans les caisses des départemens ? Tout est déplacé ; le gouvernement est sans prévoyance ; le conseil n'est averti de la pénurie du trésor que la veille ou la surveille du jour où les fonds doivent manquer ; les dépenses extraordinaires sont acquittées avec les fonds ordinaires ; ce ne sont pas les impôts qui manquent , mais on ne les perçoit pas , ou l'on détourne leurs produits de leur destination.

Gibert-Desmolieres dit enfin qu'il n'y a pas d'administration plus mal en regle que la trésorerie , quoique ses écritures soient fort belles. (On rit). Il demande le renvoi du tout à la commission des finances.

Ce renvoi est ordonné. Boissy vouloit que primedi on reprît la discussion sur la compagnie Dijon.

Thibaudon est d'avis d'attendre que tous les rapports faits sur cette compagnie soient imprimés & distribués. Cet avis est adopté.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 7 prairial.

Le conseil procède à l'élection d'un membre du directoire.

On fait l'appel nominal ; & après que chaque membre a eu déposé son bulletin dans le vase , à mesure qu'il étoit appelé , le président compte le nombre des bulletins ; il en trouve 218. Il procède à leur dépouillement en présence de deux secrétaires.

Barthelemy , ambassadeur en Suisse , a été élu par 138 voix ; Cochon a eu 75 suffrages ; Beurnoville 4 , & Bougainville un.

Le conseil arrête qu'il sera fait un message au conseil des cinq cents & au directoire , pour leur notifier cette nomination.

Le message est expédié.

Bourse du 7 prairial.

Amsterdam 60 $\frac{3}{4}$, 61 $\frac{1}{2}$.	Lausanne 1 , 1 $\frac{1}{4}$, 4
Idem courant 58 $\frac{3}{4}$, 59 $\frac{1}{2}$.	Lond. 25 l. , 24 l. 12 s. $\frac{1}{2}$
Hamb. 188 $\frac{1}{2}$, 186 .	Inscrip. 24 l. , 23 l. 10 s. , 15 s.
Madrid 11 l. 17 s. $\frac{1}{2}$ à 15 s.	Bon $\frac{3}{4}$. 19 l. 12 s. $\frac{1}{2}$, 18 l. 10 s.
Mad. effect. 14 l.	16 s.
Cadix 11 l. 17 s. $\frac{1}{2}$ à 15 s.	Bon $\frac{1}{4}$ 25 l. , 24 l. perte
Cadix effect. 13 l. 17 s. $\frac{1}{2}$.	Or fin 102 l. 15 s.
Gènes 92 $\frac{3}{4}$, 91 $\frac{3}{4}$.	Ling. d'arg. 50 l. 10 s.
Livourne 101 $\frac{1}{2}$, 100 $\frac{3}{4}$.	Piastre 5 l. 5 s.
Bâle $\frac{3}{4}$, 3 $\frac{3}{4}$.	Quadruple 79 l. 5 s.
Lyon $\frac{1}{2}$ perte.	Ducat d'Hol. 11 l. 6 s.
Marseille au pair.	Souverain 33 l. 15 s.
Bordeaux $\frac{1}{4}$ perte.	Guinée 25 l. 2 s.

Esprit $\frac{5}{6}$, 425 liv. — Eau-de-vie 22 deg. , 320 à 40 liv. — Huile d'olive , 1 liv. 6 s. — Café Martinique , 1 liv. 19 s. — Idem St-Domingue , 1 liv. 17 s. — Sacre d'Hambourg 2 l. 6 s. , 8 s. — Sucre d'Orléans , 2 l. 4 s. , 5 s. — Savon Marseille , 19 s. 3 d. — Chandelle , 13 s.

Défense des émigrés français , adressée au peuple français par Thophine-Gérard de Lally-Tolendal ; seconde partie ; in-8°. broché. Prix , 3 liv. 10 sols & 4 liv. 10 franc de port.

Captivité de la Fayette , héroïde , avec figures & des notes historiques , non encore connues du public , sur les illustres prisonniers d'Olmütz ; par Charles Dagrain ; in-4°. de dix à douze feuilles. Prix 2 liv. & 2 liv. 10 sols franc de port.

Ces deux ouvrages se trouvent chez Cocheris , imprimeur-libraire cloître Saint-Benoît , n°. 52 ; & chez tous les marchands de nouveautés.

La Nature et l'Art ; roman traduit de l'anglais , de madame Inchbald , auteur de Simple Histoire ; 2 vol. in-18°. A Paris , chez tous les marchands de nouveautés.

Instruction sur la culture et l'usage des Choux , publiée par le gouvernement en 1793 ; 28 pages in-8°. Prix , 12 sols & 15 sols franc de port. A Paris , de l'imprimerie & au bureau de la Feuille Cultivateur & des ouvrages d'agriculture , rue des Possés-St-Victor n°. 12.